RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF FINANCIER (CCF)

Aux fins de décisions et d'information

OBJET

Le présent document a pour objet de résumer les délibérations auxquelles le Comité consultatif financier (CCF) a procédé lors de la réunion en présentiel qu'il a tenue les 28 et 29 juin 2012 à Oslo (Norvège).

La **première partie** contient les recommandations du CCF au Conseil d'administration sur les sujets suivants :

- l'examen du montant des allocations de supervision dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit ;

- les commissions de gestion des Entités au titre des allocations effectuées en décembre 2011 (exclues de la précédente décision du Conseil) ;

- les allocations provenant des ressources du GPE au titre des financements pour la mise en œuvre de programmes au Ghana, au Nicaragua, au Soudan et au Viet Nam.

La **deuxième partie** contient des éléments pour information, dont les suivants :

- les observations du CCF sur les tendances générales concernant les requêtes de financement pour la mise en œuvre des programmes ;

- la poursuite des discussions du CCF sur les financements complémentaires ;

- la poursuite des discussions du CCF sur les normes applicables aux Entités de supervision et de gestion ;

- la discussion sur les éléments qui servent de base à l'allocation des ressources.

Comme on peut le constater dans l'ordre du jour de la réunion figurant à l'**Annexe 1**, le CCF a réalisé également un examen de portefeuille des financements du GPE pour la mise en œuvre des programmes. Le rapport du CCF consacré à cet examen sera disponible prochainement. L'Annexe 1 contient aussi la liste des participants à la réunion. À l'**Annexe 2** figurent les rapports du Secrétariat sur l'Évaluation finale portant sur chacune des requêtes soumises.

PARTIE I: RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF FINANCIER

1. Allocations de supervision et commissions de gestion des Entités

Le Document sur la gouvernance du Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (« Fonds du GPE »)[1] stipule que les allocations de supervision et les commissions de gestion des Entités peuvent être financées par le Fonds du GPE.

a. Allocations de supervision

À ce jour, des allocations de supervision d'un montant de 100 000 dollars par an (pour la période de mise en œuvre approuvée et une année supplémentaire pour les travaux réalisés durant les six mois précédents et suivants) devaient être décaissées au profit des entités agissant en tant qu'Entité de supervision dans le cadre d'allocations du Fonds catalytique ou d'allocations au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes provenant du Fonds du GPE. Ce montant était standard quel que soit le pays chargé d'exécuter l'allocation du GPE. Les Entités de gestion ne reçoivent pas d'allocations de supervision.

[1] http://www.globalpartnership.org/media/docs/publications/funds_governance.pdf. Les « commissions de gestion des Entités » sont définies dans le document comme étant « les commissions facturées par l'Entité de supervision ou l'Entité d'exécution selon les dispositions convenues par le Conseil lorsque celui-ci approuve une Allocation destinée à contribuer au défraiement des coûts, notamment administratifs, encourus au titre de la gestion et de l'administration des Fonds Transférés ». Veuillez noter que le Partenariat mondial désigne maintenant les « Entités d'exécution » par l'expression « Entités de gestion ». Les modifications apportées à ce document seront prochainement soumises à l'approbation du Conseil d'administration. L'expression « Allocation de supervision » désigne « le montant des ressources du Fonds fiduciaire alloué à une Entité de supervision pour compenser les coûts associés à la supervision d'une Activité, comme décidé par le Conseil lors de l'approbation d'une Allocation à une Entité de supervision ».

Le CCF reconnaît que dans les pays fragiles ou touchés par un conflit[2], le coût réel des tâches entreprises par les Entités de supervision pour assurer le contrôle de l'utilisation des fonds et de la mise en œuvre des activités peut très bien dépasser le montant de l'allocation de supervision type, à savoir 100 000 dollars par an. Cette constatation repose sur des observations faites par la Banque mondiale dans le cadre de ses activités d'Entité de supervision dans certains États fragiles, ainsi que sur les estimations de l'Unicef au sujet du coût prévu des activités de l'Entité de supervision en Afghanistan.

Le CCF considère qu'il est souhaitable que les Entités de supervision travaillant dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit reçoivent une allocation de supervision plus élevée que l'allocation type pour tenir compte des activités supplémentaires et des coûts connexes liés au travail de supervision qu'elles accomplissent dans ces pays.

Le Secrétariat préparera une analyse des activités de supervision et de leurs coûts en vue de la soumettre dès que possible à l'examen du CCF. Ce dernier transmettra alors ses recommandations au Conseil d'administration pour qu'il approuve une allocation de supervision spécifiquement destinée aux financements en faveur d'États fragiles et de pays touchés par un conflit.

Décision requise

Le CCF recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

> **BOD/2012/07-XX – <u>Allocations de supervision</u> :** le Conseil d'administration demande :
>
> a. au Secrétariat de soumettre dès que possible au Comité consultatif financier une proposition concernant le montant des allocations de supervision dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit ; et
>
> b. au CCF de communiquer une recommandation sur cette question au Conseil d'administration.

[2] Le Partenariat mondial pour l'éducation reprend la définition utilisée par la Banque mondiale. Elle désigne les pays et territoires i) ayant reçu une note de 3,2 ou moins (ou aucune note) à leur Évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA), ou ii) ayant fait l'objet d'une mission de l'ONU et/ou d'une mission régionale de maintien ou de rétablissement de la paix durant les trois années précédentes.

b. Commissions de gestion des Entités

Suivant l'origine des fonds finançant l'allocation, chaque entité agissant en tant qu'Entité de supervision ou Entité de gestion peut percevoir des commissions de gestion des Entités exprimées en pourcentage du montant approuvé de l'allocation, en fonction des normes qu'elle applique aux commissions relatives à la gestion de fonds extérieurs. Ces commissions s'ajoutent au montant de l'allocation et à l'allocation de supervision.

Les allocations au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes peuvent être réalisées à partir de cinq fonds fiduciaires[3]. Dans le cas de trois de ces fonds, seule la Banque mondiale peut agir en tant qu'Entité de supervision ou Entité de gestion, et les accords applicables incluent des frais d'administration destinés à couvrir les coûts encourus par la Banque mondiale au titre de la gestion de ces fonds extérieurs de sorte qu'aucune commission de gestion des Entités supplémentaire ne soit due.

Par ailleurs, aucune commission de gestion des Entités n'est due à la Banque mondiale pour le rôle d'Entité de supervision qu'elle joue dans le cadre du Fonds catalytique multidonateurs. Lorsqu'un organisme autre que la Banque mondiale agit en tant qu'Entité de supervision ou Entité de gestion au titre d'une allocation du Fonds catalytique multidonateurs, une commission de gestion des Entités peut être due.

Dans le cas du Fonds du GPE multidonateurs, en revanche, toutes les Entités de supervision et de gestion, y compris la Banque mondiale, peuvent solliciter des commissions de gestion des Entités supplémentaires en fonction des normes qu'elles appliquent à la gestion de fonds extérieurs. S'agissant des allocations du Fonds du GPE multidonateurs, la Banque mondiale perçoit une commission de gestion de 1,75 %.

La décision de décembre 2011 par laquelle ont été approuvées les allocations au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes n'incluait pas l'approbation des commissions de gestion des Entités par le Conseil : on ignorait encore à l'époque quels fonds serviraient à financer telle ou telle allocation. Le tableau 1 ci-après présente le montant des commissions applicables à chacune de ces allocations.

[3] À savoir le Fonds catalytique multidonateurs, le Fonds catalytique de la Commission européenne (CE) pour les pays ACP, le Fonds catalytique de la CE et de l'Allemagne, le Fonds du GPE multidonateurs et le Fonds EC- GPE.

Tableau 1 : Commissions de gestion des Entités devant être versées dans le cadre des allocations de financement pour la mise en œuvre des programmes de décembre 2011

Pays	Entité de supervision	Origine des fonds	Montant de l'allocation (en millions de dollars)	Taux de la commission de gestion des Entités	Montant de la commission de gestion des Entités (en millions de dollars)
Afghanistan	UNICEF	Fonds catalytique (multidonateurs)	55,7	2 %	1,114
Côte d'Ivoire	Banque mondiale	Fonds du GPE	41,4	1,75 %	0,725
Guinée-Bissau	Banque mondiale	Fonds du GPE	12	1,75 %	0,210
Mali	Banque mondiale	Fonds du GPE	41,7	1,75 %	0,730
Moldova	Banque mondiale	Fonds catalytique (multidonateurs)	4,4	s.o.	s.o.
Mongolie	Banque mondiale	Fonds catalytique (multidonateurs)	10	s.o.	s.o.
Timor-Leste	Banque mondiale	Fonds catalytique (multidonateurs)	2,8	s.o.	s.o.
TOTAL			**168**		**2,778**

La question du montant exact des commissions de gestion des Entités n'a pas été abordée à la réunion d'Oslo du CCF, mais a été incluse dans ce rapport après la réunion avec l'aval du CCF. Il est donc demandé de prendre une décision approuvant le paiement rétroactif de ces commissions.

Décision requise :

Le CCF recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

> **BOD/2012/07-XX – <u>Commissions de gestion des Entités relatives aux allocations de décembre 2011</u>** : le Conseil d'administration approuve le versement des commissions de gestion des Entités applicables concernant les allocations de financements pour la mise en œuvre des programmes approuvées en décembre 2011 (décision BOD/2011/12-01).

2. Requêtes de Financements pour la mise en œuvre de programmes

a. Introduction

Le tableau 1 de la page suivante récapitule les requêtes de financements pour la mise en œuvre de programmes examinées par le CCF à sa réunion des 28 et 29 juin 2012, ainsi que les recommandations du CCF (notamment au sujet des allocations de supervision et des commissions de gestion des Entités).

Tableau 2 : Montant des allocations, périodes de mise en œuvre, Entité de supervision, allocations de supervision et commissions de gestion des Entités

Pays	Origine des fonds	Montant sollicité (en millions de dollars)	Montant recommandé par le CCF	Taux et montant (en millions de dollars) de la commission de gestion des Entités	Période de mise en œuvre demandée	Période de mise en œuvre recommandée	Allocation de supervision (en millions de dollars)	Entité de supervision
Ghana	Fonds du GPE	75,5	75,5	1,75 % 1,321	3 ans	3 ans	0,4	Banque mondiale
Nicaragua	Fonds du GPE 2 (CE)	16,7	16,7	s.o.	3 ans	3 ans	0,4	Banque mondiale
Soudan	Fonds du GPE	77[4]	**50,7**	1,75 % 0,887	3 ans	**4 ans**	0,5	Banque mondiale
Viet Nam	Fonds du GPE	84,6	84,6	1,75 % 1,481	3 ans	3 ans	0,4	Banque mondiale
Total :		253,8	**227,5**	**3,689**			**1,7**	

[4] La requête du Soudan se montait à 77 millions de dollars, mais l'allocation indicative n'était que de 76,7 millions de dollars.

Chaque Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) a demandé le montant maximum disponible au titre de la liste d'allocations indicatives applicables à l'heure actuelle[5]. Dans le cas du Soudan, l'allocation indicative se montait à 76,7 millions de dollars, mais le GLPE a demandé 77 millions de dollars.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le CCF recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ensemble des requêtes présentées par les GLPE concernés, à l'exception de la demande du Soudan : le CCF recommande qu'elle fasse l'objet de conditions, comme indiqué dans le projet de décision figurant ci-dessous. De surcroît, compte tenu du caractère ambitieux du programme dans le contexte d'un État fragile et touché par un conflit, le CCF recommande aussi de prolonger la période de mise en œuvre du programme du Soudan, pour la faire passer de trois ans à quatre ans. Le CCF note qu'il s'agit là d'une exception à la Politique relative aux calendriers approuvée récemment par le Conseil d'administration. Dans la décision, il est demandé que le GLPE puisse soumettre à nouveau, d'ici au 31 août 2012, une requête concernant la composante « distribution de manuels scolaires » de son programme destiné à faire l'objet d'un financement. Cette question sera réexaminée par le CCF à sa prochaine réunion en présentiel qui devrait avoir lieu du 10 au 12 octobre 2012 à Washington (États-Unis). La recommandation du CCF sur cette composante sera communiquée au Conseil d'administration dans la perspective de sa prochaine réunion en présentiel qui se déroulera en novembre ou décembre 2012.

Les Évaluations finales du Secrétariat au titre du Processus d'examen de la qualité sont présentées à l'**Annexe 2**. Dans la section c. ci-dessous figurent les observations du CCF à l'intention des GLPE, qui, selon la décision, doivent être communiquées par le Secrétariat aux GLPE lors de la notification de l'approbation de l'allocation.

[5]http://www.globalpartnership.org/finance-and-funding/global-partnership-for-education-fund/indicative-allocations/

b. Décision requise

Le CCF recommande au Conseil d'administration d'approuver la décision suivante :

BOD/2012/07-XX—<u>Approbation des allocations au titre des financements pour la mise en œuvre des programmes</u> :

Le Conseil d'administration :

1. approuve les allocations suivantes des fonds fiduciaires du GPE destinées à appuyer les financements pour la mise en œuvre de programmes, comme indiqué dans les requêtes soumises aux fins de financement en juin 2012 :

a. <u>Ghana</u> :

i. 75 500 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision ;

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. les commissions de gestion applicables.

b. <u>Nicaragua</u> :

i. 16 700 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision ; et

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision.

c. <u>Soudan</u> :

i. 50 700 000 dollars pour une période de mise en œuvre de quatre ans (à titre d'exception au délai de trois ans stipulé dans la Politique applicable aux dates de signature des accords de financement et de mise en œuvre des financements et dans les Procédures de révision des programmes de financement au titre de la mise en œuvre) ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision;

iii. 500 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. les commissions de gestion applicables.

Les composantes du programme approuvées dans le cas du Soudan sont la Composante 1 (amélioration de l'accès) et la Composante 3 (renforcement des systèmes).

Le Conseil d'administration demande au Groupe local des partenaires de l'éducation du Soudan de soumettre au Secrétariat, au plus tard le 31 août 2012, une requête portant sur la Composante 2 (fourniture de manuels scolaires) pour un montant maximum de 26 000 000 dollars incluant :

- un justificatif des coûts unitaires ; et

- le renforcement des procédures de prise en compte des conflits et d'analyse des questions de parité hommes-femmes.

Le Comité consultatif financier envisagera de recommander une allocation pour cette composante lors de sa prochaine réunion en présentiel.

d. Viet Nam :

i. 84 600 000 dollars pour une période de mise en œuvre de trois ans ; la Banque mondiale assure les fonctions d'Entité de supervision;

ii. 400 000 dollars au titre de l'allocation de supervision ; et

iii. les commissions de gestion applicables.

2. prie le Secrétariat d'inclure, dans la notification de l'approbation des allocations qu'il communique à chaque Groupe local des partenaires de l'éducation concerné, les observations du Comité consultatif financier au sujet du programme défini dans le document BOD/2012/07 DOC 02.

c. Recommandations du CCF aux Groupes locaux des partenaires de l'éducation au sujet de chaque requête

On trouvera ci-dessous les observations du CCF sur chaque requête, qui, selon la décision, doivent être communiquées aux GLPE concernés.

i. Ghana

1. Il est à craindre que les procédures de suivi et d'évaluation proposées pour le programme soient insuffisantes : en particulier, il est nécessaire d'assortir les activités d'objectifs appropriés, de mettre en place un système efficace de contrôle de la gestion financière de la composante « financement scolaire » et d'indiquer comment sera démontré l'impact des activités de renforcement des capacités sur les résultats.

2. Il convient de renforcer le système de gestion financière au plan local pour assurer la bonne exécution du programme au niveau des districts.

ii. Nicaragua

1. Le CCF s'est inquiété du manque de participation de la société civile à la préparation du programme et de l'absence de participation des populations locales dans l'enseignement préscolaire.

2. Compte tenu de la situation géographique du Nicaragua, il convient de gérer de façon appropriée les risques de catastrophe naturelle dans le contexte de la construction d'établissements scolaires.

iii. Soudan

1. Le GLPE devrait concevoir et mettre en œuvre des procédures permettant de choisir l'emplacement de la construction d'écoles de façon équitable et en tenant compte des conflits ; il est recommandé en outre que l'Examen sectoriel conjoint inclue une vérification de ces procédures.

2. Le plan sectoriel de l'éducation complet qui est en préparation devrait contenir une disposition sur l'accroissement des dépenses intérieures d'éducation et l'utilisation efficace des crédits scolaires, s'agissant notamment de l'affectation des enseignants.

iv. Viet Nam

1. Novateur, judicieux et centré sur l'élève, le programme met l'accent sur l'acquisition des connaissances et les réforme pédagogiques.

2. Le GLPE est encouragé à continuer d'examiner autant que de besoin les moyens de poursuivre la politique d'éducation bilingue du Viet Nam dans le contexte de la mise en œuvre du programme.

3. Il est prévu que le Gouvernement vietnamien, dans le cadre de son Examen sectoriel conjoint, présentera au GLPE un plan de mise en œuvre du programme à plus grande échelle. Il est prévu que le programme élargi soit intégré aux systèmes publics.

4. Le Secrétariat devrait collaborer avec le GLPE pour renforcer le Cadre de résultats.

PARTIE II : ÉLÉMENTS POUR INFORMATION

1. Observations du CCF sur les tendances générales concernant les requêtes de financement pour la mise en œuvre des programmes

À la suite de l'examen des quatre requêtes, le CCF a cherché à dégager des tendances générales.

D'une manière générale, le CCF estime que les requêtes de financement pour la mise en œuvre des programmes des quatre pays sont conformes aux priorités stratégiques du GPE telles qu'elles apparaissent aujourd'hui (avant l'approbation du Plan stratégique). Il conviendra de fournir des indications supplémentaires aux GLPE après l'approbation du Plan stratégique.

Les membres du CCF ont exprimé des préoccupations quant aux modalités choisies, chaque requête étant basée sur une formule de projet plutôt que sur un programme intégré dans les systèmes publics. On notera que la création d'une unité d'exécution du projet a été proposée dans le cadre de certaines allocations et que certains membres ont exprimé la crainte que les activités du GPE n'encouragent la mise en place d'unités distinctes plutôt que le renforcement des structures publiques existantes. Certains avaient le sentiment que le GPE faisait marche arrière du point de vue de l'efficacité de l'aide, notamment en ce qui concerne le renforcement des systèmes et l'utilisation des systèmes nationaux**.** Le CCF a noté que les travaux poursuivis actuellement par le Secrétariat sur l'efficacité de l'aide devraient contribuer à ceux du CCF.

Les membres du CCF ont noté que de nombreux programmes étaient très ambitieux pour une période de mise en œuvre de trois ans et qu'il faudra peut-être prolonger le calendrier d'exécution au-delà de la période normale de trois ans pour obtenir les résultats recherchés. Ceci vaut particulièrement pour les États fragiles et les pays touchés par un conflit. D'une manière générale, le CCF craint que le Partenariat mondial ne dispose peut-être pas des outils d'analyse et d'assurance de la qualité nécessaires pour travailler dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit. Les membres du CCF ont fait valoir que les rapports d'évaluation finale devaient davantage tenir compte de ce type de situation.

Les membres du CCF ont noté aussi que les GLPE ont proposé dans les quatre requêtes que la Banque mondiale fasse office d'Entité de supervision. Le CCF a fait valoir qu'il était nécessaire d'inciter en particulier les bailleurs de fonds bilatéraux à agir volontairement en cette capacité.

Enfin, la question suivante a été posée : le GPE apportera-t-il son soutien à tous les pays en toutes circonstances ou existe-t-il des situations dans lesquelles il devrait s'abstenir de fournir un appui financier. Le Conseil d'administration pourrait être invité à l'avenir à fournir des directives supplémentaires sur cette question. Les membres du CCF ont noté aussi la nécessité de faire participer davantage la société civile aux activités des GLPE, notamment à la préparation des plans.

2. Poursuite des discussions sur les financements complémentaires

Le Secrétariat a présenté un nouvel exposé sur les financements complémentaires à l'intention du CCF. Il a sollicité l'avis du CCF sur la question de savoir si ces financements devaient se limiter aux progrès réalisés en matière d'acquis scolaires — qui ne s'inscrivent pas dans le Cadre d'évaluation des besoins et de la performance (NPF) — ou dans le domaine de l'éducation des filles (déjà inscrit dans le NPF). Le Secrétariat a demandé aussi au CCF laquelle des deux options suivantes avait sa préférence :

i) Un projet pilote au titre duquel des allocations seraient octroyées tout à fait en dehors du NPF. Il a été proposé que le projet pilote inclue cinq pays qui recevraient jusqu'à 10 millions de dollars chacun après la réalisation de résultats prédéfinis.

ii) Une augmentation des allocations indicatives pour les deuxièmes requêtes reflétant les progrès accomplis dans le cadre des premières allocations par rapport à l'objectif des financements complémentaires (acquis scolaires ou éducation des filles).

Quelques membres du CCF ont appuyé l'utilisation de financements complémentaires et de mesures incitant d'une manière générale à obtenir de meilleurs résultats, estimant qu'il s'agit là d'une idée novatrice, mais plusieurs membres ont émis des réserves.

De nombreux membres se sont montrés sceptiques au sujet de l'utilisation de systèmes de paiement à la réalisation. Certains ont fait remarquer que les intervenants, y compris la Banque mondiale, disposaient de peu d'expérience dans ce domaine. Des membres, en outre, ont fait remarquer qu'il n'existait pas encore d'indicateurs mondiaux en matière d'acquis scolaires et que les pays risquaient donc d'être traités de façon inéquitable. Certains ont fait observer aussi que la création d'incitations aux effets pervers constituait un autre risque. Les membres ont indiqué que les financements complémentaires suscitaient un intérêt limité parmi les pays en développement eux-mêmes.

Des membres du CCF, par ailleurs, ont contesté l'argument selon lequel les financements complémentaires contribueraient de façon importante à inciter les intéressés à se concentrer sur les acquis scolaires et ont souligné que deux projets nationaux récents donnaient précisément la priorité aux acquis scolaires sans que les pays concernés y aient été poussés par des mesures incitatives spécifiques.

Un membre du CCF a noté que les financements complémentaires pourraient être utilisés dans le contexte des pays IDA relevant de la catégorie iii qui, d'une manière générale, ne sont pas admis à l'heure actuelle à bénéficier de financements pour la mise en œuvre des programmes. Sinon, a-t-on ajouté, le système augmenterait simplement l'aide financière au profit des pays qui en bénéficient déjà.

On a fait observer que les démarches innovantes mises à l'essai par la société civile pourraient contribuer à l'amélioration de la conception du système des financements complémentaires. Enfin, certains ont fait remarquer que l'expérimentation des financements complémentaires pourrait avoir des effets bénéfiques à l'avenir.

La présidence a noté que quelques membres du CCF ont exprimé des opinions favorables et d'autres des avis défavorables, tandis que certains ont demandé davantage d'informations. Compte tenu de la diversité des opinions, la présidence a créé un groupe de travail chargé d'œuvrer avec le consultant recruté par le Secrétariat à la préparation d'une nouvelle version du document pour la prochaine réunion en présentiel du CCF prévue pour octobre 2012.

3. Normes à l'intention des Entités de supervision et d'exécution

Le Secrétariat a fait un exposé succinct sur la question des normes des Entités de supervision et d'exécution. Il a été noté que le système de « certification » était insuffisamment étayé. S'il est vrai qu'un examen des systèmes des entités actuellement admissibles (organisations multilatérales et bailleurs de fonds inclus dans les groupes représentés au Conseil d'administration) aide le CCF et le Conseil dans la prise de décisions, un système plus solide pourrait se révéler nécessaire si le Conseil d'administration décide, dans le cadre du Plan stratégique, de modifier les conditions d'admissibilité pour inclure les organisations non gouvernementales.

4. Exposé de l'Administrateur sur les options relatives aux éléments qui servent de base à l'allocation des ressources

L'Administrateur a présenté un exposé sur les options relatives aux éléments qui servent de base à l'allocation des ressources du Fonds du GPE. Une des options consiste à baser les allocations uniquement sur le numéraire et les billets à ordre et/ou à déterminer s'il convient d'inclure les créances à recevoir des bailleurs de fonds (et à quel niveau). Les allocations actuelles pouvant être effectuées à partir de numéraire et de billets à ordre déjà disponibles, aucune recommandation n'est nécessaire à ce stade. Cette question pourrait toutefois poser problème à l'avenir selon le moment auquel les requêtes d'allocation de financement seront effectuées.

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR ET PARTICIPATION

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION

Réunion du Conseil consultatif financier
Oslo, Norvège
28-29 juin 2012

Ordre du jour

Jeudi 28 juin 2012

Horaires			Intervenant/ Document
8 h 15-8 h 45- (30 minutes)	**Café et inscription**		
8 h 45-9 h 45 (1 heure)	**Accueil et présentation de l'ordre du jour** ➢ Mot de bienvenue ➢ Aperçu des points à l'ordre du jour ➢ But/objectifs de la réunion ➢ Point sur les événements intervenus depuis la dernière téléconférence, notamment réunion du CA à Berlin (AMR, Plan stratégique, États fédéraux)	**Information**	Présidente DOC 01
9 h 45-10 h 15 (30 minutes)	**Fonds fiduciaires du GPE : point sur les engagements et les contributions** ➢ Point financier sur tous les fonds fiduciaires	**Information**	Secrétariat
10 h 15-10 h 30 (15 minutes)	**Pause**		

10 h 30- 11 h 00 (30 minutes)	**Dons au titre de l'élaboration de plans d'éducation et de programmes du GPE** ➢ Point sur le processus de soumission des demandes et sur l'avancement des approbations	**Information**	Secrétariat
11 h 00- 12 h 30 (1 h 30)	**État du portefeuille** ➢ Point sur la mise en œuvre des dons	**Information** **Recommandation(s) éventuelle(s)**	Secrétariat DOC 02
12 h 30-14 h 00 **(1 h 30)**	**Déjeuner**		
14 h 00- 14 h 15 (15 minutes)	**Présentation de l'examen des dons de mise en œuvre** ➢ Approche ➢ Modèle des recommandations	**Information**	Présidente
14 h 15- 15 h 30 (1 h 15)	**Demande de don du Soudan au titre de la mise en œuvre du programme**	**Recommandation**	Secrétariat
15 h 30-15 h 45 (15 min)	**Pause**		
15 h 45- 17 h 00 (1 h 15)	**Demande de don du Vietnam au titre de la mise en œuvre du programme**	**Recommandation**	Secrétariat
17 h 00-17 h 15	**Synthèse de la première journée**		Présidente

18 h 30	**Départ en autobus vers le lieu du dîner (rendez-vous devant l'hôtel)**
	Repas au « Frognerseteren »
19 h 00- 21 h 00	

Vendredi 29 juin 2012

8 h 30-9 h 00 (30 minutes)	**Café**		
9 h 00-10 h 15 (1 h 15)	**Demande de don du Nicaragua au titre de la mise en œuvre du programme**	**Recommandation**	Secrétariat
10 h 15-11 h 30 (1 h 15)	**Demande de don du Ghana au titre de la mise en œuvre du programme**	**Recommandation**	Secrétariat
11 h 30-11 h 45	**Café**		
11 h 45-12 h 30 (45 minutes)	**Recommandations de dons au titre de la mise en œuvre de programmes : finalisation des recommandations et détermination des tendances**		Présidente
12 h 30-14 h 00 (1 h 30)	**Repas**		
14 h 00-14 h 30 (30 minutes)	**Expériences relatives aux nouveaux systèmes de candidature et d'examen** ➢ Vision du Secrétariat et de la Banque mondiale en tant qu'entité de supervision	**Information**	Secrétariat Banque mondiale

14 h 30-15 h 15 (45 minutes)	**Financements complémentaires** ➢ Poursuite du débat sur l'approche à adopter	**Base de réflexion**	Secrétariat
15 h 15-15 h 45 (30 minutes)	**Normes fiduciaires et capacités de mise en œuvre des entités de supervision et de gestion** ➢ Poursuite du débat sur l'approche à adopter	**Base de réflexion**	Secrétariat
15 h 45-16 h 00 (15 min)	**Café**		
16 h 00-16 h 45 (45 minutes)	**Examen du plan de travail du CCF de juillet à décembre 2012** ➢ Aspects des méthodes de travail du CCF ➢ Point sur le travail stratégique en cours ➢ Point sur l'examen des prochains dons de mise en œuvre ➢ Lieu et date de la prochaine réunion en présentiel	**Information**	Présidente Secrétariat DOC 03
16 h 45-17 h 00 (15 minutes)	**Questions diverses et synthèse**		

REUNION DU COMITÉ CONSULTATIF FINANCIERE

28-29 JUIN 2012, OSLO, NORVEGE

LISTE DE PARTICIPATION

Présidente:

Camilla Helgø Fossberg

Membres:

Charles Y. Aheto-Tsegah (Afrique 3)
Miriam Chonya (Afrique 1)
Olav Christensen (en place de Elizabeth King) (banques multilatérales et régionales)
Jordan Naidoo (en place de Susan Durston) (UNICEF) / David Atchoarena (UNESCO)
Nora Fyles (bailleur de fonds 3)
Margaret Koziol (bailleur de fonds 6)
Swati Narayan (OSC 1 et 2)
Paula Nolan (bailleur de fonds 4 et 2)
Sylvia Schmitt (bailleur de fonds 5)
Vincent Snijders (bailleur de fonds 1)
Aleesha Taylor (secteur privé)
Le Ministre Alim Hadidja Youssouf (Afrique 2)
Sangay Zam (Asie de l'Est et Pacifique)

Suppleants:

David Edwards (OSC 3 (enseignants))

Présidente du Conseil d'Administration:

Carol Bellamy

Secrétariat:

Bob Prouty
Prema Clarke
Gisele Goudiaby
Douglas Lehman
Tara O'Connell
Nancy Pinto
Tal Sagorsky
Kouassi Soman

Observateurs:

Paul Valentin Emog (Ministère de l' Éducation, Cameroun)
Apollinaire Tchameni (Ministère de l'Éducation, Cameroun)
Padraig Power (nouveau liaison CCF)
Hilde Thyness (NORAD)

Présentateurs:

Chie Ingvolstad (Banque mondiale, Trustee)

Toby Kasper (au téléphone)

Absente:

Hamoud Al-Seyani (Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale)

ANNEXE 2 : REVUES D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ – EVALUATION FINALE

i. Ghana (Montant De La Subvention Proposée : 75,5 millions de dollars US; trois années, Entité de Supervision : Banque Mondiale)

Contexte du Pays

Le Ghana est situé dans le golfe de Guinée, en Afrique de l'Ouest. Il a une population de 24,7 millions d'habitants. Après des années de croissance économique soutenue, il a atteint le statut d'économie à revenu intermédiaire en 2011 (c.à.d. AID-catégorie 3) avec un revenu par tête de 1240 dollars US. L'économie a progressé en moyenne de cinq pour cent par an depuis 2000, et la croissance devrait s'établir en moyenne entre huit et neuf pour cent dans les prochaines années. Le Ghana soutient les efforts de maintien de la paix régionale et a organisé des élections ouvertes et transparentes en 2009. Des élections générales sont à nouveau prévues vers la fin de cette année. Le pays a adopté une réforme de décentralisation complète avec un pouvoir accru accordé à dix régions administratives et à 170 districts et municipalités. Toutes les parties prenantes se sont engagées à préserver les acquis des dernières années en soutenant un système éducatif national, inclusif et équitable.

Secteur de l'Education

Le Ghana a rejoint le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en 2004 et a reçu trois subventions annuelles s'élevant à 33,2 dollars US, pour appuyer la mise en œuvre de son plan du secteur de l'éducation 2003-2015. Les partenaires au développement du Ghana ont évalué et approuvé un plan du secteur de l'éducation révisé, couvrant la période 2010-2020. L'objectif stratégique du Ghana dans le long terme, est de fournir «un accès à une éducation de base universelle, équitable, de bonne qualité et adaptée aux enfants." Les principaux objectifs sont: (i) améliorer l'accès et la participation à une éducation de qualité; (ii) combler le fossé entre les sexes dans l'éducation, (iii) améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, et (iv) améliorer la gestion des prestations de services dans l'éducation. Le Groupe des Partenaires au Développement (GPD) est dirigé par la Grande Bretagne (DFID) et l'UNICEF, les deux co-agences de coordination. Les autres partenaires principaux sont la JICA, l'USAID, la Banque mondiale et le PAM. Ces partenaires prennent part aux travaux du groupe des partenaires de l'éducation élargi (LEG), présidé par le Gouvernement.

Le Ghana a obtenu des résultats impressionnants en matière d'éducation sur plusieurs fronts. L'accès s'est amélioré à tous les niveaux au cours des cinq dernières années, en particulier au niveau de l'enseignement primaire: Le taux brut de scolarisation a atteint 96,5 pour cent (95 pour cent pour les filles) en 2011, et le taux d'achèvement a augmenté à 93,4 pour cent (92 pour cent pour les filles). Cependant, la qualité de l'éducation et l'apprentissage des élèves présentent de nombreux défis. Les données disponibles montrent qu'un tiers des élèves seulement, ont atteint des compétences en anglais et moins d'un sixième en mathématiques vers la sixième année.

Les dépenses en éducation ont rapidement augmenté ; elles représentent six pour cent du PIB, soit 23 pour cent du budget. Au cours de la période 2013-2015, le coût total du programme pour l'éducation de base devrait se situer aux alentours de 4,4 milliards dollars US; dont 80 pour cent seront financés par le budget de l'Etat. La subvention du GPE proposée couvrirait deux pour cent de ce coût. En dépit de la ferme engagement financier, très peu reste relativement disponible pour les dépenses récurrentes non salariales qui contribuent à améliorer la qualité. Les salaires inscrits au budget de l'éducation sont souvent sous-financés et étouffent d'autres types de dépenses au cours de l'exécution du budget.

Performance des Subventions Précédentes

Trois subventions annuelles du Fonds catalytique ont été accordées au Ghana, avec la Banque mondiale comme Entité de Supervision. Les subventions ont contribué à accroître l'accès à l'école par la construction d'écoles et une meilleure qualité grâce à l'achat de matériel pédagogique et didactique. La mise à disposition de logements pour les enseignants a permis d'attirer des enseignants qualifiés dans les zones reculées, et la fourniture de moyens de transport a contribué à améliorer la mobilité des enseignants. La première subvention du GPE a été allouée en 2005 pour un montant de 8 millions dollars US, et la seconde a été attribuée en 2007 pour 11 millions dollars US. Ces deux subventions ont été efficacement mises en œuvre en utilisant les procédures de passations de marchés du Ministère de l'Education.

La troisième subvention a été allouée en 2009 pour 14,2 millions dollars US. Percevant les risques fiduciaires accrus dans l'utilisation des systèmes de passation de marchés du gouvernement pour ses projets, la Banque mondiale a réintroduit l'utilisation de ses

propres procédures de passation de marchés. En raison d'une compréhension limitée de ces procédures, le Ghana a engagé des dépenses non admissibles, qui ont été remboursées par la suite. Le solde de la subvention a été annulé, de sorte que le Ghana a perdu le montant total de la subvention.

Des enseignements clés ont été tirés de cette expérience. Le programme actuel et la subvention du GPE ont été préparés avec une forte implication du gouvernement et des partenaires et une analyse des défis éventuels de mise en œuvre. Le processus de la préparation actuelle de la subvention a permis une compréhension approfondie des procédures fiduciaires et de passation de marchés de la Banque mondiale, ainsi que le renforcement des capacités tant au niveau des districts qu'au niveau des établissements scolaires. Le personnel sera formé à l'aide d'un manuel d'exécution facile à utiliser et il y aura une supervision régulière des activités au niveau national, régional et du district.

Résumé de la Requête

Le Ghana a déposé une demande de subvention pour un montant de 75,5 millions dollars US, ce qui est en conformité avec la répartition indicative fournie par le Cadre des Besoins et de Performance. La Banque mondiale a été désignée comme Entité de Supervision. Cette subvention de trois ans vise à améliorer la planification, le suivi et les prestations de services de l'éducation de base dans les districts défavorisés, sélectionnés, grâce à des critères transparents et objectifs. La subvention vient compléter les efforts soutenus du gouvernement, appuyés en cela par les activités d'autres partenaires et des financements orientés vers les mêmes bénéficiaires. Sur la base des enseignements appris, et compte tenu des risques fiduciaires élevés et identifiés (voir PAD, Annexe 4), la modalité consiste en une Subvention d'Investissement au Secteur. Elle est alignée avec et cofinance le plan sectoriel de l'éducation, tout en élargissant les modalités de livraison de l'aide, pilotées par des systèmes décentralisés.

Entièrement aligné avec le Plan du Secteur de l'Education, le projet de programme appuyé par le GPE est composé de trois éléments principaux : (i) les subventions en faveur des districts défavorisés comptant pour 56 pour cent des fonds et visant à fournir des ressources annuelles et non-salariales pour compléter les transferts existants, (ii) les subventions aux écoles comptant pour 29 pour cent des fonds et complétant les subventions proportionnelles existantes, aux écoles d'éducation de base des districts

défavorisés, tout en mettant l'accent sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage, et (iii) la gestion du programme, le renforcement des capacités, le suivi et l'évaluation des résultats (dont les imprévus) comptant pour le solde de la subvention.

Résumé du Processus de Revue d'Assurance de la Qualité

Le processus de QAR a suivi les lignes directrices partagées avec le Comité Consultatif des Finances.

La RAQ Phase I n'a pas été appliquée au Ghana parce que la préparation de la subvention était déjà avancée lorsque le processus RAQ a été approuvé. Toutefois, le Secrétariat a participé aux réunions préparatoires, notamment lors de la revue de la note conceptuelle du programme, avec les responsables gouvernementaux et des membres sélectionnés de la DPG.

RAQ Phase II

Processus : La RAQ Phase II s'est poursuivie avec l'aide de consultants externes qui ont examiné le projet du document de programme et qui ont produit un rapport de synthèse. Le Secrétariat s'est rendu au Ghana pour discuter les conclusions et les recommandations. Cela été une occasion pour vérifier la cohérence entre les activités prévues au programme et le plan du secteur de l'éducation. Une visite de terrain a également été organisée afin de vérifier si les structures de mise en œuvre et les systèmes étaient opérationnelles.

La principale conclusion a été que le programme est compatible avec le plan du secteur de l'éducation. Les activités de la subvention ont déjà été pilotées par les partenaires du gouvernement. Les activités prévues sont entièrement interconnectées et pertinentes, au vu des efforts fournis par le Ghana pour améliorer l'apprentissage des élèves, en utilisant la recherche fondée sur des preuves et meilleures pratiques dans le secteur. Enfin, le cadre du suivi-évaluation a été jugé réaliste, avec des indicateurs concrets et mesurables.

Le rapport de la RAQ Phase II a recommandé que le programme se concentre davantage sur le renforcement des capacités pour assurer la durabilité/soutenabilité. En plus des subventions de district et d'écoles à finalité non-salariale, il a été suggéré que des liens soient établis avec les autres composantes du programme. Enfin, il a été recommandé que les enseignements tirés des programmes antérieurs soient décrits et appliqués.

Dans sa réponse, l'équipe du Ghana a préparé un mémorandum pour fournir des détails sur la façon dont les recommandations ci-dessus ont été utilisées dans la documentation finale :

La documentation finale du programme met l'accent sur le renforcement des capacités, en particulier au niveau des écoles et des districts. Par exemple, les superviseurs de circuits seront formés pour mener des discussions d'évaluation avec les directeurs/superviseurs de zones sur les données présentées par leurs écoles, sur les performances scolaires pour l'amélioration des programmes, sur les bulletins scolaires et les réunions des comités de gestion des écoles pour une évaluation plus efficace et une action opportune.

La documentation finale du programme a décrit une meilleure complémentarité entre les activités planifiées et les programmes existants: (i) les subventions proposées viennent en complément aux transferts du gouvernement; (ii) la DFID apporte un soutien budgétaire, dont une partie est utilisée par le gouvernement afin de renforcer les activités du district et au niveau des écoles, (iii) la JICA a créé un modèle de structure afin de proposer des stages de formation dans les districts et les écoles, et (iv) l'USAID a mis à l'essai un système de bulletins scolaires sous forme de cartes, que le gouvernement et les partenaires utilisent pour surveiller la performance scolaire.

Le document final du programme met en exergue l'expérience et les leçons apprises. Le précédent projet financé par le GPE par exemple, a été préparé à huis-clos et sa période de mise en œuvre d'un an n'était pas réaliste. En outre, les retards ont été occasionnés par des systèmes de notification fastidieux et qui prennent beaucoup de temps, par le manque de capacité du gouvernement et les changements fréquents de personnel, ainsi que par une conception assez compliquée du projet. Toutes ces leçons ont indiqué les contours de la conception du présent programme. Le Cadre opérationnel d'évaluation finale des risques (PAD, Annexe 4) a identifié les principaux risques, ainsi que des mesures d'atténuation crédibles.

Observations Finales

La demande de subvention du Ghana a été soumise à temps par l'UNICEF (co-agence de coordination) au nom du Groupe des Partenaires de l'Education. Le Secrétariat confirme que le package était complet. L'analyse de la documentation de subvention finale a conclu que les activités proposées sont: (i) totalement en phase avec le plan du secteur de l'éducation du Ghana, approuvées par ses partenaires au développement, (ii) en conformité avec les priorités stratégiques pertinentes du Partenariat mondial pour l'éducation (à savoir: l'accent sur la qualité de l'éducation, sur les résultats d'apprentissage des élèves, et sur l'éducation des filles).

Le processus de la RAQ a conclu que la préparation aussi bien du plan du secteur de l'éducation que celle de la demande de subvention, a été menée par le gouvernement et réalisée de manière participative. L'Entité de supervision agréée, la Banque mondiale, met à disposition des ressources complémentaires de supervision et offre une plus grande flexibilité pour assurer la complémentarité avec les programmes existants, en utilisant des structures et des systèmes nationaux. Cette approche coordonnée est susceptible d'améliorer l'efficacité de l'aide et d'aboutir à un système de suivi-évaluation efficace pour des résultats durables. Dans l'ensemble, la documentation complète fournie, montre bien que ce programme est fin prêt pour une mise en œuvre.

ii. Nicaragua (Montant De La Subvention Proposée : 16,7 millions de dollars US, trois années, Entité de Supervision : Banque Mondiale)

Contexte du Pays

Le Nicaragua a une population de 5,9 millions d'habitants. Des années de conflit politique, de catastrophes naturelles, et une guerre civile, avec des conditions économiques dé favorables, ont fait du Nicaragua, après Haïti, la deuxième nation la plus pauvre de la région, avec un PIB par habitant d'environ 1.200 dollars US en 2011. Bien que le Nicaragua ait connu une croissance économique régulière mais modérée au cours de la dernière décennie - trois pour cent par an en moyenne depuis 2001 - environ 42 pour cent de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté, avec 20 pour cent

se trouvant dans une extrême pauvreté. Environ 30 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école et issus de familles vivant dans une extrême pauvreté, ne sont pas scolarisés.

Dans ce cadre, le gouvernement du Nicaragua (GdN) a défini sa vision du développement économique et de réduction de la pauvreté dans son Plan National pour le Développement Humain (Plan Nacional de Desarrollo Humano, Gobierno de Reconciliación y Unidad Nacional, 2007-2011), qui a été révisé récemment afin de prendre en compte les effets de la crise économique mondiale. Dans le cadre de ce plan, le GdN a défini une stratégie en faveur des pauvres et un ordre du jour qui met l'accent sur la mise à disposition à la fois d'infrastructures et de services sociaux.

Secteur de l'Education

Depuis que la mise en œuvre du Plan National de Développement Humain a débuté en 2007, le Nicaragua a fait des progrès sur bon nombre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'éducation. Le taux net de scolarisation des enfants entre 6 et 11 ans a augmenté de 83 pour cent à 92 pour cent entre 2001 et 2008, et le taux d'achèvement du primaire est passé de 70 pour cent en 2008 à 75 pour cent en 2011. Le Nicaragua a atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire. L'engagement ferme du gouvernement en faveur de l'éducation est démontré par une augmentation de la part du budget alloué à l'éducation de 22 pour cent en 2008 à 25 pour cent en 2011, avec un accroissement du financement intérieur pour l'éducation de base / primaire de 55 à 67 pour cent pendant la même période.

Ce pendant les indicateurs de qualité du Nicaragua restent faibles par rapport aux normes internationales et en-deçà du niveau prévu pour son PIB, comparativement à un large échantillon de pays. Seuls 74 pour cent des enfants qui sont entrés en 1ère année en 2010, ont été inscrits en 2ème année en 2011. Ceci est corrélé avec les faibles niveaux d'apprentissage qui sont à leur tour, liés à une mauvaise préparation des enseignants du primaire et à l'insuffisance du matériel d'apprentissage. En outre, les faiblesses de l'offre, la qualité de l'éducation préscolaire, en particulier dans les ménages défavorisés en zone rurale sont en corrélation avec le faible taux de rétention et d'achèvement au niveau primaire. La scolarisation en milieu rural (47 pour cent) est nettement inférieure à celle en milieu urbain (70 pour cent), moins de la moitié des enfants des zones rurales fréquentent toute forme d'éducation préscolaire et la grande majorité de ceux qui

reçoivent des services de moindre qualité que leurs homologues des zones urbaines. Cela, à son tour, se traduit au niveau du primaire par des taux de transition, de rétention et d'achèvement beaucoup plus faibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Le Nicaragua a élaboré un nouveau plan du secteur de l'éducation, qui a été approuvé en 2011. La Stratégie du Secteur de l'éducation s'articule autour de trois grandes priorités: (i) l'accès plus large à l'éducation préscolaire, (ii) l'achèvement universel de six années d'enseignement primaire, et (iii) l'accès universel à l'enseignement secondaire moyen (niveaux 7-9). Le renforcement institutionnel est une autre priorité transversale de la stratégie de Secteur de l'éducation, recoupant tous les niveaux de l'éducation.

Le Nicaragua a été admis au Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en 2002. Son groupe de partenaires de l'éducation est composé du GdN et des partenaires au développement, dont l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale), l'Union Européenne, la JICA, l'OIE (Organisation des États ibéro-américains), l'UNICEF, l'USAID et la Banque mondiale. L'UNICEF en est l'Agence de Coordination

Performance des Subventions Précédentes

Le Nicaragua a reçu deux subventions de la part du GPE depuis 2004. La première subvention a été d'un montant de 7 millions de dollars US en 2005 et a été mise en œuvre de manière satisfaisante. La deuxième subvention de 17 millions de dollars a couvert la période 2007-2010. Le changement de gouvernement au cours de la mise en œuvre de la deuxième subvention a entraîné la stagnation et le retard noté dans la mise en œuvre. En conséquence, la date de clôture de la subvention a été reconduite à quatre reprises. Néanmoins, l'utilisation rationnelle des ressources et la réduction des coûts ont permis au Ministère de l'Éducation (MINED) de dégager une valeur d'1 million de dollars US, afin de mettre en œuvre des activités supplémentaires ou améliorées, en phase avec les objectifs du programme.

Des leçons cruciales ont été apprises à travers la mise en œuvre de ces subventions antérieures et ont été prises en compte dans la présente demande de subvention, en vue de la mise en œuvre du programme. Le GdN est plus stable que lors de la mise en œuvre des subventions précédentes. L'administration actuelle a été réélue en Novembre 2011 pour un mandat de cinq ans et est susceptible de rester au pouvoir pendant toute la

période de mise en œuvre de la présente subvention, laissant entrevoir une plus grande stabilité en termes de politiques, d'engagement et d'administration.

Résumé de la Requête

Le GdN a introduit une demande de subvention au GPE, pour la mise en œuvre du programme pour un montant de 16,7 millions de dollars US; ce qui est en phase avec la répartition indicative fournie par le Cadre des Besoins et de Performance. La Banque mondiale est l'Entité de Supervision sélectionnée. Cette subvention de trois ans vise à: améliorer l'accès (i) à l'éducation préscolaire et à l'enseignement moyen secondaire dans les municipalités participantes, et (ii) à améliorer les conditions d'apprentissage préscolaire et la qualité de l'éducation ainsi que l'achèvement de l'enseignement secondaire moyen au niveau national.

La subvention du Partenariat mondial sera complétée par une contrepartie de financement du GdN d'un montant de 1,7 million de dollars US et d'un financement de 37,4 millions de dollars US de l'Union Européenne. L'impact du programme sera renforcé dans la mise en œuvre simultanée du Projet de la Banque mondiale pour le Secteur de l'Education (PASEN II) approuvé en Janvier 2012, pour 32,95 millions de dollars US. Une Subvention d'Investissement Spécifique standard (SIS) est proposée pour le projet soutenu par le GPE d'un montant de 55,8 millions de dollars US versés par le biais d'un Fonds fiduciaire multi-bailleurs. Ce ne sera pas un fonds commun en termes pratiques, en ce que le GdN aura des comptes séparés pour l'UE, le GPE, et la Banque mondiale. Chaque financement conservera son «identité» et le financement n'est pas fongible.

Le Secrétariat constate que le choix avisé d'une modalité de projet a été pris en partie, en fonction des procédures de fonctionnement de l'UE qui restreignent la mise en commun des finances de subventions d'investissement.

Le Projet de Stratégie de Soutien au Secteur de l'Education (PSSSE) proposé, comprend les cinq composantes suivantes: (i) La construction, le remplacement, la réhabilitation et l'équipement d'environ 200 écoles maternelles, y compris des salles de classe et des installations complémentaires, (ii) Le développement d'un programme unifié qui couvre les trois niveaux de l'éducation préscolaire, l'alignement des outils d'apprentissage du préscolaire, et l'élaboration d'un programme de formation des enseignants du

préscolaire, (iii) la formation des enseignants du préscolaire, (iv) l'achat et la distribution de matériels d'apprentissage pour les 300.000 élèves des 14.000 écoles maternelles; et (v) L'élaboration et l'administration d'un Instrument d'Evaluation de Développement de la Petite Enfance et d'une Echelle de Notation de l'Environnement de la Petite Enfance. Le PSSSE se focalisera sur les interventions où les taux d'efficacité de l'enseignement primaire sont les plus mauvais (faible taux de rétention, taux d'abandon élevé, et taux élevés de redoublement) et où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés. En outre, le PSSSE financera au niveau national, le matériel d'apprentissage et le développement professionnel en faveur des écoles et des enseignants de l'éducation préscolaire et de l'enseignement secondaire moyen.

La conception du PSSSE intègre les leçons tirées des opérations précédentes de la Banque mondiale dans d'autres pays, des travaux d'analyse, et des projets antérieurs pour l'éducation, mis en œuvre au Nicaragua. Il s'appuie également sur l'expérience tirée des projets financés par la Banque mondiale en faveur de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire à travers le monde qui souligne l'importance de mettre l'accent sur la qualité, la rétention et l'apprentissage mesurables des élèves, en plus de l'accès élargi et de l'augmentation des inscriptions.

Résumé du Processus de Revue d'Assurance de la Qualité

Le processus de la Revue d'Assurance de la Qualité (RAQ) décrit ci-dessous se fonde sur les lignes directrices partagées avec le Comité Consultatif des Finances.

La RAQ Phase I n'a pas été appliquée au Nicaragua, car la préparation de la subvention était déjà très avancée lorsque le processus a été approuvé. Toutefois, le Secrétariat a participé aux réunions préparatoires, notamment la Revue de la Note Conceptuelle de présentation du Programme avec les responsables gouvernementaux et certains membres du Groupe des Partenaires de l'Education.

RAQ

Processus : La RAQ Phase II a été réalisée avec un appui technique externe afin d'aider le Secrétariat à examiner le projet de document de programme. Un rapport de synthèse a été produit à la suite de la revue et a été bien accueilli par le Groupe des Partenaires de l'Education.

Principales recommandations et résultats: La principale conclusion du Secrétariat sur la RAQ phase II a été que le projet du PSSSE appuierait les progrès du pays vers la réalisation des objectifs de l'Education pour Tous, qu'il était conforme à la Stratégie du Secteur de l'Education du Nicaragua, qu'il était en phase avec les priorités stratégiques du Partenariat mondial, et qu'il a soutenu l'engagement du GdN dans l'amélioration de l'éducation, telle qu'énoncée dans le Plan National pour le Développement Humain du Nicaragua. En outre, les objectifs du projet ont été clairs et réalistes, et intimement liés aux politiques nationales d'éducation énoncées dans la Stratégie du Secteur de l'Education. De même, les composantes du projet ont été considérées comme bien élaborées et bien organisées en vue de répondre aux objectifs nationaux en matière de politique éducative.

Une grande partie de la discussion lors de la phase II de la RAQ a tourné autour de la nécessité pour le document de programme final de: (i) définir une stratégie pour la viabilité des activités du projet; (ii) fournir les détails pour une stratégie supplémentaire afin d'assurer la continuité des actions à long terme, (iii) de renforcer l'adresse modeste des activités de renforcement institutionnel et le renforcement des capacités dans le PSSSE, et (iv) en outre faire face, le cas échéant, à l'éducation des filles dans le PSSSE, en particulier dans les zones autochtones.

Les recommandations proposées par le Secrétariat dans le cadre de la Phase II de la RAQ, ont été prises en compte par le Groupe des Partenaires de l'éducation et ont abouti aux résultats suivants:

- *La viabilité des activités du projet:* Après la Phase II de la RAQ, une section supplémentaire a été ajoutée au PSSSE aux fins d'analyser plus clairement, la viabilité financière des activités du projet et la Stratégie du Secteur de l'Education de façon plus générale. L'augmentation des coûts récurrents générés par les investissements dans le projet est estimée à 4,5 millions de dollars US par an. Cela représente 1,8 pour cent du budget total 2011 pour de l'éducation, du MINED (248 M de dollars US). Les augmentations minimales des coûts récurrents sont attendues dans les premières années de mise en œuvre du projet. Les augmentations planifiées des salaires des enseignants - responsables en plus

grande partie de l'augmentation des coûts récurrents - seront introduites dans le cadre du projet pour 2016 et seront absorbées par un financement accru de l'éducation nationale. En outre, le Groupe des Partenaires de l'Education continuera à travailler avec le GdN afin d'obtenir des fonds auprès des donateurs et partenaires du secteur privé en vue de réduire l'écart financier de la Stratégie du Secteur de l'Education.

- *Stratégie supplémentaire pour assurer la continuité des actions à long terme:* Le document final du programme relie plus clairement le PSSSE avec d'éventuels programmes complémentaires qui peuvent être entrepris avec l'appui d'autres partenaires au développement. Il s'agit notamment: (i) d'un projet de 20 millions $ US pour soutenir le développement de la Petite Enfance soutenue par la BID; (ii) de l'appui à l'enseignement primaire, aux constructions scolaires et à la formation des enseignants à travers la JICA, et (iii) d'une subvention de 20 millions de dollars US de l'UE pour soutenir la formation professionnelle et technique. Le document final du programme désigne l'engagement total du GdN et du MINED au PSSSE comme une première "composante" d'appui à la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Education sur le long terme. Le document du programme fournit également des faits sur la performance macro-économique satisfaisante du Nicaragua, et une perspective économique favorable pour le court et le moyen terme va générer une augmentation des ressources budgétaires en vue de financer l'éducation et d'autres secteurs sociaux.
- *Les activités de renforcement institutionnel et le renforcement des capacités:* Le financement accordé par le PSSSE pour les activités de renforcement des capacités, a été révisé à la hausse allant de 1,15 millions de dollars US à 2,1 millions de dollars US, suite à la Phase II de la RAQ. Cependant, les activités de renforcement des capacités ne cibleront que les quatre Directions chargées de l'exécution du projet. D'autres bailleurs de fonds et projets serviront également à financer le renforcement des capacités, notamment la Banque mondiale à travers le PASEN II et l'UE par une assistance technique.
- *L'éducation des filles et l'approche fondée sur le sexe :* la discussion de la phase II de la RAQ a précisé que, dans le contexte du Nicaragua, les questions de l'éducation des filles ne sont généralement pas centrées sur l'accès et l'achèvement du primaire: On note plus de filles que de garçons, faisant

actuellement la transition entre le primaire et le secondaire au Nicaragua. Cependant, des pratiques discriminatoires et des abus contre les filles, sont encore une réalité dans certaines écoles. Le document final du programme montre plus clairement et dans le détail comment le PSSSE va prendre en compte, quand c'est pertinent et approprié, les activités sensibles au genre, et particulièrement en lien avec les programmes de perfectionnement professionnel des enseignants, le matériel didactique et la construction/réhabilitation des infrastructures scolaires. Les évaluations des besoins sur les questions d'égalité entre les sexes seront effectuées par chaque Direction du MINED responsable de la mise en œuvre du projet. Le MINED surveillera les activités du projet ciblant les questions d'égalité entre les sexes, et fera le rapport sur cette information lors des Revues Sectorielles Conjointes. Le dialogue de la Phase II de la RAQ a également souligné que le GdN envisage, qu'en améliorant la pertinence et la qualité de l'enseignement moyen secondaire, le taux d'abandon va diminuer et que le taux d'achèvement du cycle moyen secondaire va augmenter, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Le dialogue au cours de la Phase II de la RAQ suggère que les évaluations de besoins prévues, peuvent s'orienter vers la nécessité d'un soutien accru à l'éducation des garçons comme un problème sur lequel le GdN devra faire face plus tard.

Observations Finales

Le Secrétariat remarque que le GdN est devenu plus stable depuis la dernière subvention reçue du GPE. Le Secrétariat comprend également que le GdN continue de travailler en vue de poursuivre la tendance vers un accès accru et une qualité de l'enseignement primaire, tout en renforçant les capacités à tous les niveaux du secteur de l'éducation. La documentation du programme suggère que ces attributs viendront soutenir le Nicaragua dans la mise en œuvre effective du PSSSE proposé.

Puisque les besoins des secteurs prioritaires du GdN ont été identifiés à l'image de celui du sous-secteur de l'éducation préscolaire - un sous-secteur qui a connu un sous-investissement pendant de nombreuses années - l'accent mis par le PSSSE sur élargissement de l'accès et l'accroissement de la qualité de l'éducation préscolaire au Nicaragua semble bien placé. La documentation du programme montre que les

enseignements tirés des programmes précédents appuyés par le Partenariat mondial, ont été appliqués et ont renforcé la conception du PSSSE.

Le Secrétariat atteste du caractère complet de la documentation du programme et de la conformité des activités proposées, à l'analyse des besoins du pays, incluse dans la documentation. Les activités proposées sont également en phase avec la Stratégie du Secteur de l'Education du Nicaragua et sont en droite ligne avec les directives stratégiques du GPE.

Le Secrétariat a observé un niveau satisfaisant dans la collaboration entre les membres du Groupe des Partenaires de l'Education au Nicaragua au sujet de la préparation de ce programme. Le Secrétariat remarque également que le choix dans la modalité de la subvention est délimité par des procédures de fonctionnement des établissements des partenaires au développement mais, avec la création d'un Fonds fiduciaire multi-bailleurs, les partenaires ont fait un effort convenable dans l'adoption des principes d'efficacité de l'aide.

Le Secrétariat estime que le Nicaragua a fourni les preuves d'une planification minutieuse pour le PSSSE et témoigne d'une volonté totale de mise en œuvre.

iii. Soudan (Montant De La Subvention Proposée : 16,7 millions de dollars US; trois années, Entité de Supervision : Banque Mondiale)

Contexte du Pays

Avec une population de 30,9 millions d'habitants, le Soudan dispose d'un système de gouvernement fédéral et des gouvernements d'États entièrement autonomes. Jusqu'en Janvier2012, le Soudan se composait de15 États. En Janvier 2012, les deux nouveaux Etats, le Darfour Oriental et le Darfour Central ont été créés, portant le nombre des Etats à 17.

Le Soudan se remet d'une guerre civile de 20 ans, qui a pris fin avec la signature de l'Accord de Paix Global (APG) en 2005. L'Accord de paix a abouti en 2011 à la séparation du Sud Soudan. Le Soudan reste l'un des pays les moins avancés du monde avec environ46 %de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Avec le Sud-

Soudan devenu indépendant, il y a eu une perte de recettes réduisant les dépenses fédérales d'environ 26 pour cent et les transferts fédéraux aux Etats d'environ 20 pour cent.

Secteur de l'Education

Le Soudan a rejoint le GPE, le 28 mai 2012. Sous l'égide de l'Agence de Coordination pour le Soudan(UNICEF), les partenaires au développement ont approuvé le Plan Intérimaire d'Education de Base. Le plan, basé sur une analyse complète et détaillée du secteur, a été approuvé parles partenaires au développement suivants- DDI, UE, Canada, France, Italie, Espagne, USAID, UNESCO, Japon, Banque mondiale et UNICEF. Le partenariat au niveau des pays opère à travers deux entités. Le Groupe de Coordination de l'Education, qui est composé de représentants du ministère, des donateurs, des partenaires internationaux, de la société civile et des ONGs, et le groupe local des donateurs, qui comprend les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

Les gouvernements fédéral et étatique doivent assurer plus de 95 pour cent de l'enseignement primaire et secondaire. Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, ce qui porte le taux brut de scolarisation à 72 pour cent. Le secteur de l'éducation au Soudan est limité par des différences significatives dans les résultats scolaires en fonction des États, de la localisation, du genre, et de l'appartenance à des groupes vulnérables. La différence de taux bruts de scolarisation entre les régions rurales et urbaines est de plus de 20pour cent. Un enfant issu d'une communauté rurale pauvre a 17 pour cent moins de chance de fréquenter l'école qu'un enfant en milieu urbain, et une fille en milieu rural a 25 pour cent moins de chance de fréquenter l'école. La fourchette de taux de réussite entre les États au Soudan se situe entre 20et 66 pour cent. Selon un récent échantillonnage d'évaluation d'apprentissage mené sur des élèves du niveau 5, les niveaux d'apprentis sages sont très faibles. Ces mauvais résultats éducatifs sont attribués à l'inefficacité dans l'affectation et l'utilisation des enseignants, à l'insuffisance des matériels didactiques dans les classe set à l'inadéquation des équipements scolaires.

Les contributions communautaires en faveur du secteur éducatif sont importantes. Le calcul des dépenses éducatives au Soudan est un défi du fait que l'information relative aux dépenses communautaires n'est pas facilement disponible. Ile st estimé que le

Soudan a consacré 2,7pour cent de son PIB à l'éducation et la part du budget affectée à l'éducation est de 12pour cent. Environ 77 pour cent du budget d'éducation a été consacré aux salaires des enseignants. Ces calculs ont été effectués avant la perte de recettes du Sud-Soudan et doivent être mis à jour.

Résumé de la Requête

L'Entité de Supervision de ce projet est la Banque mondiale. Le projet de77 millions de dollars US est une subvention d'investissement spécifique. Tenant compte de l'environnement fiduciaire et des institutions relativement fragiles, cette modalité de financement a été considérée comme la plus appropriée.

Les objectifs du projet sont d'améliorer l'environnement éducatif dans les zones ciblées, d'accroître la disponibilité des manuels scolaires, et de renforcer la planification de l'éducation et des mécanismes de gestion au Soudan.

Le projet sera mis en œuvre dans neuf des 15 premiers Etats (Blue Nile, El Gadarif, Kassala North Darfur, Red Sea, South Darfur, Northern State, Sinnar, and North Kordofan). Le projet comporte trois composantes :(i) améliorer l'environnement éducatif en construisant 2000 salles de classe dans les zones rurales et les localités à faible taux de scolarisation et fournir des bourses scolaires à environ 750écoles ; (ii) Fournir des manuels scolaires, ce qui implique l'achat et la distribution d'environ six millions de manuels, et (iii) Renforcer les mécanismes de suivi et de gestion du système éducatif parle renforcement des capacités de gestion, établir des systèmes pour l'évaluation et le suivi des enseignants, le renforcement des GSIE, et l'élaboration d'un Plan Stratégique du Secteur de l'Education complet.

Résumé du Processus de Revue d'Assurance de la Qualité

Le processus d'Examen de l'Assurance de la Qualité (RAQ) a suivi les lignes directrices partagées avec le CCF.

RAQ Phase I n'a pas été appliquée au Soudan parce que la préparation du programme avait dé jà démarré lors que le processus de RAQ a été approuvé. Toutefois, l'Agence de Coordination et de l'Entité de Supervision ont informé régulièrement le Secrétariat de la mise en œuvre du programme.

RAQ Phase II :

Processus : Des consultants ont appuyé le Secrétariat dans l'examen du projet de programme. Les conclusions de l'examen ont été discutées avec l'Entité de Supervision et le document de programme révisé soumis pour financement du GPE reflète les recommandations de la Phase II de la RAQ.

Points forts du Programme : Le programme a été considéré conforme au Plan Intérimaire d'Education de Base (PIEB). La subvention du GPE soutient un sous-ensemble d'interventions interconnectées pertinentes et cruciales, énoncées dans le PIEB, tout en permettant aux autres interventions stratégiques d'être soutenues parle gouvernement et les autres donateurs. En dépit du court délai alloué pour la préparation du programme, chaque intervention est basée sur une analyse approfondie d'une série de notes politiques générées dans des domaines clés, y compris la construction de salles de classe, l'évaluation des apprentissages, le fonctionnement du système, la prestation de services, et les dépenses publiques.

L'objectif principal du projet a été jugé approprié pour les Etats ayant les plus faibles indicateurs, dans lesquels les systèmes éducatifs et les élèves ont obtenu de mauvais résultats depuis des décennies. Cette orientation est également compatible avec l'objectif global national de réduction de l'instabilité sociale par une répartition plus équitable des fonds gouvernementaux. Compte tenu de la vitalité des structures communautaires traditionnelles et des conseils scolaires, même dans les zones défavorisées, la décision d'impliquer les conseils scolaires et les groupes communautaires dans la gestion de la construction des salles de classe et des subventions aux écoles, est prometteuse. Les directions stratégiques du GPE sur l'éducation des filles, les résultats des apprentis sages et les enfants non scolarisés sont bien pris en compte dans le projet.

Dans un contexte post-conflit et fragile, le projet se con centre à juste titre sur les systèmes de construction, en particulier ceux qui traitent des enseignants et du suivi des performances de l'éducation. Le GSIE et le système d'évaluation permettront de mesurer les acquisitions des élèves au fil du temps. Les systèmes de construction ne seront pas achevés à temps pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des résultats

pendant la durée du programme, mais prépare le Soudan à la mise en œuvre d'une stratégie complète de l'éducation.

Principales recommandations et résultats : les recommandations suivantes ont été faites pour renforcer le programme :

- Le coût du programme proposé de 88 millions de dollars US doit être aligné sur le montant alloué dans le Cadre des Besoins et de Performance (76,7 millions de dollars US).
- La description du troisième objectif de développement, qui était de «renforcer les mécanismes de suivi du système éducatif», doit être révisée de sorte qu'il soit plus compatible avec les activités proposées.
- Le cadre de suivi et d'évaluation du projet pourrait être révisé afin de fournir des données éclatées et des évaluations d'une tierce personne.
- Plus d'attention pourrait être apportée au renforcement des capacités, au calendrier et aux processus de transfert du contrôle des gestionnaires du gouvernement.
- Il faut admettre l'évidence des risques posés parles menaces actuelles à l'efficacité du gouvernement et la réduction de financement du gouvernement.

Pour donner suite aux recommandations ci-dessus, le document du programme final a été révisé.

Révision du coût du projet et objectif de développement

Le coût global du projeta été révisé à77 millions de dollars US en réduisant le nombre de manuels scolaires financés par le projet. Un financement supplémentaire par la structure "Initiative pour l'Education d'un Enfant" du Qatar est à l'étude pour compenser ce coût. Le troisième objectif a été révisé pour«renforcer la planification de l'éducation et les mécanismes de gestion au Soudan.»

Amélioration du suivi et de l'évaluation

Une clarification relative aux résultats du programme a été apportée. Étant donné que les activités soutenues parla subvention représentent un ensemble partiel des interventions décrites dans le PIEB, le projet se concentrera sur les résultats du suivi, tandis que les résultats globaux de l'éducation seront suivis au cours de Revues Sectorielles Conjointes. Les indicateurs de résultats au niveau des Etat seront affinés au

cours de la première année, avec le développement de la mise en œuvre des plans d'État sur la base du PIEB. Les indicateurs de résultats pertinents dans le document de programme révisé sont ventilés selon le sexe. Les données sur les personnes déplacées et les communautés nomades seront recueillies pour les écoles qui sont construites pour ces communautés. L'évaluation par un tiers est introduite dans le projet avec le recrutement d'un agent de surveillance de bonne réputation qui fournir a des évaluations indépendantes de l'exécution du projet. Le manuel des opérations du projet donnera également un aperçu d'un processus de traitement des plaintes et des griefs.

Le renforcement des capacités et les risques externes

Un calendrier de renforcement des capacités et un plan de transfert des compét en cesseront élaborés avant le début de la mise en œuvre. En ce qui concerne les risques externes, le projet s'appuie sur les contributions d'autres donateurs dans les activités de consolidation de la paix et les stratégies de mise en œuvre pour atténuer la crise financière. L'utilisation d'une unité de mise en œuvre«protégée» devrait également permettre de faire face aux risques fiduciaires dans le projet.

Observations Finales

Un dossier de requête complet pour la Subvention du Programme de Mise en œuvre du GPE a été soumis au Secrétariat par l'Agence de Coordination et l'Entité de Supervision.

Sous la direction du Gouvernement, l'Agence de Coordination, l'Entité de Supervision, et le Groupe des Partenaires de l'Education ont offert un appui coordonné à la finalisation du plan intérimaire du secteur de l'éducation et au document du programme. Le Secrétariat met en évidence l'efficacité de ce partenariat qui a conduit à l'élaboration d'un ensemble cohérent et pertinent d'activités financées par le GPE. Ces activités prennent ont également compte les priorités stratégiques du GPE.

Le Secrétariat estime que le développement efficace et collaboratif de ce programme offre un cadre de soutien pour sa mise en œuvre. Le programme intègre également les leçons apprises dans le projet des fonds fiduciaires de multi-donateurs (FFMD) et au niveau des ONG internationales travaillant au Soudan, ce qui augmente le potentiel de mise en œuvre. Un renforcement de l'Unité d'Exécution du Projet fédéral (introduite dans le projet FFMD) et les Unités de Gestion de Base superviseront le fonctionnement

du programme dans les neuf États. La dépendance de l'Entité de Supervision aux organisations des Nations Unies pour la mise en œuvre du programme dans les Etats en conflits continus reflète une approche réaliste qui facilitera sa mise en œuvre dans les situations les plus fragiles.

Le Soudan est confronté à plusieurs contraintes caractéristiques d'un pays post-conflit fragile, tels que les niveaux élevés de pauvreté, les inégalités, et des poches de conflits continus. Dans l'ensemble, le Secrétariat estime que le programme proposé est une réponse appropriée dans ce contexte, fournissant un besoin criard de soutien technique et financier aux secteurs de l'éducation du Soudan.

iv. Vietnam (Montant De La Subvention Proposée : 84.6 millions de dollars US; trois années, Entité de Supervision : Banque Mondiale)

Contexte du Pays

Les documents de croissance économique et de réduction de la pauvreté du Vietnam au cours des 25dernières années sont impressionnants. Dans la dernière décennie, le PIB par habitant du pays a doublé, tandis que le taux de pauvreté de 30 pour cent a été réduit de moitié. Avec une population estimée à87 millions d'habitants, la réduction de la croissance et de la pauvreté du Vietnam est un succès durable des conditions de vie qui sont parmi les meilleures dans la région. La productivité des ressources humaines et l'innovation sont au centre de la Stratégie de Développement Socio-économique (SDSE) du Vietnam (2011-2020).Le système éducatif dans son ensemble, depuis la petite enfance jusqu'à l'université, la science et la technologie évoluent pour répondre à ce défi.

Secteur de l'Education

Le Vietnam a réalisé des avancées significatives au niveau des indicateurs quantitatifs de l'accès à l'enseignement primaire. Le taux d'achèvement du primaire est proche de 100 pour cent, avec une parité entre filles et garçons. L'engagement ferme du gouvernement, associé au soutien culturel et social de longue date à l'éducation, sous-tendent ces progrès rapides. Les dépenses publiques d'éducation ont augmenté de 3 pour cent du PIB en 2000 à 5,6pour cent en 2008. Les dépenses pour l'éducation de base (primaire et secondaire moyen) représentent52 pour cent des dépenses d'éducation. Au niveau

primaire, l'une des forces motrices de l'augmentation des dépenses d'éducation a été un programme de constructions scolaires qui veille à ce que chacune des communes du pays ait au moins une école primaire satellite. Le plan d'action EPT du Vietnam de 2003 à 2015, mis à jour en 2012, et le Plan Stratégique de Développement de l'Education du Vietnam (2011-2020) ont fourni le contexte et la structure des améliorations les plus récentes.

Le Vietnam a également travaillé à l'équité, en faisant un effort concerté pour améliorer la qualité des intrants pédagogiques pour les écoles primaires dans les zones défavorisées. Les normes politiques du Niveau de Qualité Fondamentale de l'Ecole (NQFE) au Vietnam a prévu certaines conditions minimales devant être respectées dans chaque école primaire. Les normes du NQFE englobent une gamme d'intrants, dont les infrastructures, les matériels didactiques, l'organisation scolaire et les qualifications des enseignants. L'indice du NQFE pour l'ensemble du pays a atteint 71,9 en 2009/10, en laissant un écart pour les derniers 28pour cent des écoles devant être mises aux normes minimales. Les ressources de programme national ciblé continuent d'être orientées vers la construction d'écoles et d'autres intrants pour les autres zones ciblées qui ont besoin de ressources. Le projet d'Ecole Primaire pour les Enfants Défavorisés (EPED) récemment mis sur pied et les Programmes Nationaux Ciblés en cours ont soutenu ces efforts. L'EPED a couvert 4.751 écoles dans 227 districts dé favorisés au niveau de 40provinces. Ce projet de 244 millions dollars US (2004-2010) a reçu le soutien des donateurs de l'IDA, de l'Australie, du Canada, de la Norvège et du Royaume-Uni.

Le principal défi du secteur de l'éducation du Vietnam est d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, en particulier pour les groupes défavorisés. En outre, dans l'objectif d'inculquer aux enfants des aptitudes supérieures de raisonnement et de résolution des problèmes, et de développer des habitudes de vie pour le passage à l'âge adulte, le Vietnam s'efforce d'introduire une rénovation pédagogique à grande échelle. Cette rénovation est considéré comme stratégique pour la capacité du pays à affronter pleinement les défis de l'économie mondiale de demain et permettre aux jeunes de réaliser leur plein potentiel.

L'UNESCO agit en tant qu'Agence de Coordination au Vietnam et le Groupe du Secteur de l'Education, présidé par le Ministère de l'Education et de la Formation(MDEF), agit comme Groupe des Partenaires de l'Education. Le Plan du Secteur de l'Education du pays a été approuvé en 2003.

Résumé de la Requête

Le montant de la subvention demandée, 84,6 millions dollars US, est le montant fixé dans le Cadre des Besoins et des Performances(CBP), tels qu'approuvés par le Conseil d'administration du PME. C'est la première fois que le Vietnam demande le soutien financier du Partenariat mondial.

L'objectif de développement est d'introduire et d'utiliser de nouvelles pratiques d'enseignement et d'apprentissage dans la classe ciblant les groupes les plus défavorisés des élèves du primaire. Le projetprévoit440.000enfants dans 20 provinces prioritaires, afin qu'ils soient cognitivement engagés, et deviennent des penseurs indépendants et innovateurs. Le projet est censé apporter un système de transformation à grande échelle, grâce à l'innovation pédagogique.

Le projet Partenariat mondial pour l'éducation-Vietnam Escuela Nueva (PME-VNEN) proposé est une adaptation du célèbre programme Escuela Nueva(EN) objet de recherches approfondies en Colombie. EN est un programme d'apprentissage reconnu, axé sur l'élève et lancé en 1976qui a depuis, été adapté dans un certain nombre de pays. Le projet proposé vise à étendre une application pilote vietnamienne du modèle EN. Le modèle pilote, dans 24 écoles à travers6provincescomptant une forte population de minorités ethniques, a montré que le modèle EN colombien peut être facilement adapté au contexte Vietnamien. Le projet PME-VNEN est un ensemble d'activités séquentielles qui constituent un package complet de la réforme pédagogique et administrative : (i) élaboration de matériels d'enseignement-apprentissage ; (ii) Fourniture le matériel d'enseignement-apprentis sage aux écoles ; (iii) Formation des enseignants et administrateurs scolaires dans l'utilisation du matériel ; (iv) Fourniture aux écoles d'équipements nécessaires et autres intrants principalement par le biais des bourses scolaires et, enfin, (v) Déploiement d'un système de soutien et de formation continue pour les écoles, avec un suivi des réactions et des évaluations pour l'amélioration de la mise en œuvre. Le MDEF mettra à disposition de modules de formation PME-VNEN, de

matériels didactiques, et de savoir-faire en ce qui concerne le protocole VNEN pour toutes les écoles intéressées. Les provinces peuvent utiliser leur propre financement pour déployer ces matériaux et étendre le nombre d'écoles appliquant le programme VNEN.

La modalité proposée est celle du financement du projet avec une Unité d'Exécution du Projet logée au sein du MDEF et gérée par des fonctionnaires du MDEF, pour la plupart. Le MDEF a indiqué qu'il préfère cette approche à la gestion des fonds du projet pour donner au VNEN une bonne visibilité et des systèmes efficaces qui peuvent adhérer à un calendrier d'exécution serré. Le MDEF avait exceptionnellement demandé une décision d'attribution précoce à fin de réduire au minimum la nécessité de préfinancement des activités du projet en 2012, mais cette exception n'a pas été accordée.

Résumé du Processus de Revue d'Assurance de la Qualité

Le processus de Revue d'Assurance de la Qualité (RAQ) a suivi les lignes directrices partagées avec le CCF.

RAQ Etape I n'a pas été formellement appliquée au Vietnam puisque que le pays avait déjà progressé au-delà de la phase de conception initiale, avant la mise en place du mécanisme de RAQ. Toutefois, le Secrétariat a participé à des réunions clés au cours des phases préparatoires, notamment l'examen du Groupe des partenaires de l'éducation de la note conceptuelle de programme dirigé par l'Agence de Coordination(UNESCO).

RAQ Etape II

Processus: Le Secrétariat a conduit l'Etape II de la RAQ en conformité avec la méthodologie convenue, la mobilisation de l'assistance technique extérieure. Le rapport de l'Etape II de la RAQ a été partagé avec l'Agence de Coordination et l'Entité Supervision (Banque mondiale)

Constatations et conclusions de la RAQ Etape II:L'examen a révélé que le PME-VNEN a mis l'accent sur la qualité de l'apprentissage et les processus d'enseignement et le soutien communautaire était approprié et en conformité avec les préoccupations du Gouvernement du Vietnam d'élever les niveaux de réussite scolaire alors que le pays se lancer dans une réforme majeure du programme national. La base pour le projet PME-VNEN est de mettre à niveau le nouveau programme pilote de *Escuela Nueva* et d'utiliser les leçons apprises pour alimenter la réforme pour un plus vaste programme

qui est prévu être mis en œuvre en 2015. Alignés sur l'Orientation Stratégique des résultats d'apprentissage du Partenariat mondial, ce projet pourrait contribuer au développement durable et à la réforme systémique de l'éducation au Vietnam en posant les bases pour la généralisation de l'amélioration de la pratique pédagogique. Les recommandations suivantes sont essentielles pour le PME-VNEN :

1. Il est nécessaire d'énoncer clairement comment les innovations du projet expliqueront l'élaboration du programme national. Ils devront être plus spécifiques sur la nature des liens entre les innovations pédagogiques qui seront introduites et la réforme du programme proposé.

2. Le cadre de résultats doit être harmonisé avec le texte afin de mieux refléter les résultats du projet, les résultats et les indicateurs.

3. Il est nécessaire que le programme explore davantage les leçons apprises au niveau de l'enseignement bilingue qui découlent de projets récemment entrepris au Vietnam et ailleurs, être double d'efforts pour faire en sorte que la question de la langue maternelle basée sur une éducation polyglotte soit adressée de manière adéquate. Il faut un soutien plus visible à l'amélioration continue des apprentissages, avec un accent sur les compétences littéraires et un accent sur la lecture au cours des premières années, avec une distinction claire entre l'alphabétisation et, pour les élèves issus de minorités ethniques, l'apprentissage du Vietnamien.

Réponse du pays aux constatations et conclusions du RAQII : En collaboration avec le Groupe des Partenaires de l'Education, l'Entité de supervision a préparé un document fournissant des détails sur la façon dont les recommandations ont été prises en compte dans la documentation finale (Demande de Subvention et le PAD). Voici un résumé de l'état des principales recommandations de la Phase II de la RAQ :

- *Relation entre VNEN et la réforme du curriculum national* : L'équipe a noté que l'influence du PME-VNEN sur la prochaine réforme des curricula est un objectif secondaire du programme, et que les avantages escomptés d'éducation pour 440.000enfants(en particulier les minorités ethniques et linguistiques) sont la principale justification du programme. Cela dit, le PME-VNEN est bien placé pour tirer parti des meilleures pratiques de la formation initiale, à plus petite échelle des travaux déjà réalisés au Vietnam par Escuela Nueva pour réaliser en trois ans un

degré similaire de changement dans un grand nombre d'écoles. De cette façons on succès deviendra un point de référence pour la réforme globale du curriculum.

- *Cadre des résultats*: Le PAD révisé comprend un cadre des résultats mis à jour avec une meilleure cohérence entre les différents éléments du texte et de l'annexe. L'objectif de développement du programme a également été révisé légèrement, et l'échantillonnage pour l'évaluation d'impact national a été mis à jour pour tenir compte des observations techniques figurant dans le rapport de l'Etape II de la RAQ.

Enseignement en langue maternelle : L'approche du MDEF est de s'assurer que les enfants issus de minorités ethniques et linguistiques atteignent le même niveau de compétence que les enfants du groupe ethnique majoritaire Kinh. L'équipe constate que les niveaux d'achèvement des minorités ethniques sont déjà très élevés. Compte tenu de la politique linguistique existante, le VNEN comprend une aide ciblée pour les enfants des minorités ethniques pour apprendre la langue vietnamienne en première année. Des assistants bilingues sont prévus dans l'approche du programme.

Observations Finales

Comme illustré dans l'arrière-plan des pays, le Vietnam a rapidement fait des progrès pour mettre son système d'éducation à un niveau élevé de performance. Le MDEF a identifié la nécessité de passer de la maîtrise des contenus à la maîtrise des aptitudes de pensée critique, et le VNEN est considéré comme un moyen rentable pour y arriver. À la lumière de la réforme à venir du programme de l'éducation nationale en 2015, le MDEF tient à aller de l'avant rapidement et efficacement avec la mise en œuvre du VNEN. Une conséquence très importante du programme EPED récent est la connaissance institutionnelle au niveau central et local et des capacités individuelles d'exécuter des projets en conformité avec les marchés internationalement acceptés et les pratiques de gestion financière.

L'évaluation globale du risque pris par l'entité de supervision a été considérablement réduite depuis que le document du projet de programme a été soumis pour examen en janvier 2012, passant de "Haut" à "Modérée". La modalité choisie – celle d'un projet entièrement intégré dans le MDEF - est considérée comme l'approche la plus susceptible d'assurer des résultats de qualité.

Le Secrétariat note également que la mise en œuvre réussie du PME-VNEN aurait un avantage potentiel pour les autres pays membres qui cherchent à améliorer non seulement l'alphabétisation de base et les compétences en calcul, mais aussi à fournir aux apprenants une meilleure base dans les aptitudes de réflexion critique, d'apprentissage par les pairs, d'auto-apprentissage, de compétences en leadership et d'autres aspects positifs de l'Escuela Nueva.

Enfin, le Secrétariat est convaincu que la documentation requise est complète, et les objectifs du programme sont conformes avec ceux du plan du secteur de l'éducation nationale. La documentation fournie indique que le processus de consultation a été concluant pour le Groupe local des partenaires. Alors que la modalité choisi e n'est pas la plus appropriée dans le contexte, il reste clairement le choix du pays pour ce type de projet. La documentation soumise montre bien un haut niveau de préparation et de mise en œuvre d'un calendrier serré.